

Le DSSP de Nebraska

Exemption pour les personnes âgées ou handicapées



Qu'est-ce qu'une exemption pour les personnes âgées ou handicapées?

Une exemption pour les personnes âgées ou handicapées signifie des services pour les personnes âgées de plus de 65 ans et pour les personnes handicapées âgées de 0 à 64 ans. L'exemption est destinée à apporter une aide aux personnes pour vivre en sécurité chez elles au lieu de vivre dans une maison de soins.

Qu'est-ce que ces services incluent ?

De manière générale, ces services incluent :

Un centre de jour pour adultes, des soins de santé à la maison, l'aide à la vie autonome, l'aide avec les tâches, un accompagnant, l'aide supplémentaire aux enfants handicapés, retour chez soi, adaptation des habitations et des véhicules, des repas livrés à domicile, développement de l'indépendance, transports hors raisons médicales, soins personnels, un système personnel d'intervention d'urgence, et soin de répit.



QUI EST ELIGIBLE A RECEVOIR LE SERVICE D'EXEMPTION AUX PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPEES ?

Pour être éligible aux services d'exemption, la personne doit avoir un handicap ou être âgé de plus de 65 ans, être admissible à Medicaid, avoir besoin de services d'exemption et répondre au niveau de soins d'un établissement de soins infirmiers.

Où puis-je trouver plus d'informations sur les services d'exemption ou comment envoyer mon application à ces services d'exemption ?



Pour plus d'informations veuillez consulter notre site Web : <https://dhhs.ne.gov/Pages/Medicaid-Aged-and-Disabled-Waiver.aspx>.

Pour avoir plus d'information concernant l'application veuillez visiter notre site Web : <https://dhhs.ne.gov/Pages/DD-Eligibility.aspx> descendez la page jusqu'à la rubrique "Application aux services pour les personnes âgées ou handicapées" et cliquez sur le lien.

NEBRASKA

Good Life. Great Mission.

DEPT. OF HEALTH AND HUMAN SERVICES